

PRÉFET DU BAS-RHIN

CABINET DU PRÉFET Pôle de la communication interministérielle

Strasbourg, le 4 mai 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE ENGINS DE GUERRE = DANGER

Dans le département du Bas-Rhin, à l'occasion de promenades, de jardinage ou de rénovation de vieilles granges, il n'est pas rare de découvrir ou de mettre au jour des munitions et engins datant des deux guerres mondiales.

Mis au jour alors qu'ils étaient enfouis, <u>ces munitions et engins peuvent devenir très dangereux.</u> A l'air libre, les phénomènes d'oxydation accroissent rapidement la probabilité de la détonation des matières explosives.

La Préfecture du Bas-Rhin et le Service du Déminage rappellent les précautions impératives en cas de découverte de munitions et engins de guerre :

- ne pas les déplacer, ne pas les transporter,
- signaler immédiatement la découverte en appelant le 17 (gendarmerie ou police) : le service du déminage vous contactera rapidement,
- informer le maire ou les services municipaux,
- si la découverte a lieu dans un jardin ou dans une construction en rénovation, arrêter les travaux, éviter que des tiers (enfants) s'approchent de la munition.